

AVENI-RE/Témoignages

LA PAROLE EST DONNÉE À TROIS DIRIGEANTS DE SOCIÉTÉS D'ASSURANCE

À l'occasion de l'anniversaire du réassureur AVENI-RE, qui célèbre ses dix ans d'existence, **Marchés Africains** a recueilli les témoignages de trois dirigeants de compagnies d'assurance.

BEN JOHNSON BOA, DIRECTEUR GÉNÉRAL D'AXA CÔTE D'IVOIRE

« AVENI-RE est devenu l'un des principaux investisseurs institutionnels dans la région »

« AVENI-RE a offert en matière de réassurance une nouvelle alternative dans un marché des assurances régional dominé par CICA-RE et AFRICA Re, qui bénéficient d'une cession légale. En dix ans, AVENI-RE a su se faire une place aussi bien sur le marché ivoirien que sur le marché de la CIMA, et même au-delà. Il faut féliciter les responsables d'AVENI-RE pour cette initiative et cette performance qui n'étaient pas évidentes il y a dix ans et qui constituent une vraie réussite. AVENI-RE est par conséquent devenue en dix ans une référence dans le paysage de la réassurance africaine », se réjouit Roger Ben Johnson Boa.

Et pour estimer la valeur ajoutée de la compagnie AVENI-RE durant ces dix dernières années dans le secteur de l'assurance en Afrique, à savoir la réassurance où l'on déplore une forte évasion des primes, notamment vers les pays occidentaux, Roger Ben Johnson Boa estime que « AVENI-RE, tout comme ses devancières ainsi que toutes les autres compagnies de réassurance régionales, ont le même objectif, à savoir accroître la conservation des primes dans la région et limiter leur évasion. AVENI-RE est devenue l'un des principaux investisseurs institutionnels dans la région en participant au développement des économies de nos pays par des investissements sur les obligations émises par les États.

AVENI-RE est également intervenue sur des sinistres majeurs dans la région et elle a joué pleinement son rôle de réassureur en répondant à bonne date à l'appel de fonds pour le paiement de l'acompte et du solde dans la liquidation des sinistres. Aux compagnies d'assurances, AVENI-RE a su apporter une vraie alternative et des capacités à souscrire de plus en plus d'affaires, et elle a su instaurer une saine concurrence entre les réassureurs du marché. Je souhaite une longue vie à AVENI-RE. »

RACHID BEN JEMIA, PRÉSIDENT DU CONSEIL DE LA COMPAGNIE MÉDITERRANÉENNE D'ASSURANCES ET RÉASSURANCES COMAR (MAROC) ET PCA DE LA COMPAGNIE AVENI-RE

« Acteur majeur de la réassurance en Afrique »

« À la COMAR, nous avons été approchés pour participer à la 1^{re} augmentation de capital d'AVENI-RE trois ans après sa création. M. Seybatou Au, que nous avons alors rencontré à Tunis, nous a fait une excellente impression par la justesse de son analyse du contexte africain de l'assurance et de la réassurance, et du rôle qu'il comptait faire jouer à sa jeune société dans le développement de la réassurance régionale. Après étude du dossier, notre Conseil a décidé de souscrire à cette augmentation de capital avec un poste au conseil d'administration. Les résultats réalisés à ce jour ont confirmé notre première impression d'avoir affaire à un management de professionnels confirmés et sérieux.

Nous avons également commencé à intéresser AVENI-RE à l'ensemble de nos affaires (traités et Fac), ce qui nous a permis de vérifier ces qualités, et notamment la célérité dans le règlement des sinistres, avant même certains réassureurs occidentaux. Par ailleurs AVENI-RE, créée en janvier 2005, devait relever plusieurs défis. D'abord s'imposer et se développer dans un marché où la grande majorité des assureurs directs plaçaient presque exclusivement leurs traités de réassurance et leurs affaires facultatives auprès des opérateurs occidentaux. Ensuite s'installer en Côte d'Ivoire dans un contexte plus que difficile du fait du climat d'insécurité qui y régnait. Dix ans après, AVENI-RE a réalisé voire dépassé ses principaux objectifs en devenant un acteur majeur de la réassurance en Afrique et la première société de réassurance privée en zone CIMA. »

MOR ADJ, ADMINISTRATEUR DIRECTEUR GÉNÉRAL DE CNART ASSURANCES (SÉNÉGAL)

« Un des premiers réassureurs privés à s'implanter dans la zone CIMA »

« Première compagnie de réassurance privée à s'implanter dans la sous-région (zone CIMA), AVENI-RE a jusqu'ici été à côté des cédantes pour leur apporter toute son assistance en termes de capacité supplémentaire et de formation des cadres à travers des séminaires. L'augmentation continue de son chiffre d'affaires montre toute la satisfaction et la confiance que les cédantes ont en AVENI-RE. Cela est donc le signe d'une expertise avérée et du fait que le marché de la CIMA regorge de techniciens capables de faire convenablement face aux préoccupations de leurs clients assureurs. Cette satisfaction des cédantes est aussi ressentie par l'actionnariat à travers les dividendes qui leur sont versés chaque année. Aujourd'hui, la présence de plusieurs réassureurs privés dans la zone est un signe du dynamisme du secteur des assurances et, par ricochet, de la réassurance : AVENI-RE aura montré la voie aux autres. »

« Gage de la rétention des capitaux »

« La valeur ajoutée d'AVENI-RE est sans conteste perceptible dans l'augmentation des capacités de souscription des cédantes qui leur permet de s'engager sur des capitaux dépassant largement leurs fonds propres, et parfois même le chiffre d'affaires du marché de leur pays, mais aussi dans une plus grande expertise des praticiens de l'assurance sur des risques qu'ils ne maîtrisent pas forcément. La collaboration avec AVENI-RE, réassureur africain de surcroît, est aussi un gage de rétention des capitaux dans la zone et de participation au financement de nos économies et à la lutte contre la fuite des capitaux vers d'autres horizons. Il y a lieu ici de vous témoigner la satisfaction du marché sénégalais concernant sa collaboration avec AVENI-RE, qui a été l'un des premiers réassureurs privés à oser s'implanter dans la zone pour apporter toute son assistance à sa clientèle, qui en avait tant besoin. »